

Séance du Conseil Municipal du 4 juin 2020 Note de synthèse

Objet : Budget primitif 2020

Introduction

Le budget 2020 est construit comme les précédents sans augmenter les taux des impôts directs. Les dépenses et recettes sont évaluées dans un souci de transparence et de maîtrise des deniers publics, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et les incertitudes économiques qui en découlent.

La construction du nouveau groupe scolaire entre dans sa phase active avec programmation de la démolition du centre de loisirs et lancement du marché de travaux.

Les résultats de l'exercice 2019 génèrent un autofinancement qui permet de ne pas recourir à l'emprunt, la recherche de subventions auprès des partenaires étant par ailleurs systématisée.

I - Intégration des résultats 2019

Conformément à la délibération d'affectation du résultat, le budget 2020 reprend :

- l'excédent d'investissement 2019 853 591,72 €
- l'excédent de fonctionnement 2019 5 765 863,14 €
- les restes à réaliser en dépenses et recettes

Section d'investissement

Dépenses	Recettes	
6 034 396,58 €	7 176 845,50 €	
	1 142 448,92 €	exécution 2019 en investissement
288 857,20 €		résultat reporté 2018
	853 591,72 €	Résultat d'investissement 2019

Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes	
27 349 574,36 €	29 267 139,76 €	
	1 917 565,40 €	exécution 2019 en fonctionnement
	3 848 297,74 €	résultat reporté 2018
	5 765 863,14 €	Résultat de fonctionnement 2019

6 619 454,86 €	Total (réalisations + reports)
-----------------------	---------------------------------------

Restes à réaliser 2019

Dépenses	Recettes	
653 960,50 €	911 393,00 €	
	257 432,50 €	solde reste à réaliser 2019

6 876 887,36 €	Résultat cumulé 2019
-----------------------	-----------------------------

II - Budget 2020

Les recettes réelles de fonctionnement sont en légère diminution (-15K€), impactées par la récente crise sanitaire: baisse des participations familles suite à la fermeture des écoles et des crèches, et diminution des recettes de stationnement.

La section d'investissement ayant généré un excédent en 2019, le résultat de fonctionnement a été intégralement conservé dans cette section en 2020, ce qui se traduit par un autofinancement conséquent (4 937K€ contre 3 739K€ en 2019).

La première phase de construction du groupe scolaire est lancée.

La cession des dernières actions SEMARDEL apporte une recette exceptionnelle de 1575K€.

A - Section de fonctionnement : 31,9M€

A1 - Les recettes :

- Recettes réelles : 26 178K€
- Recettes d'ordre : 4K€
- Résultat reporté : 5 766K€

Les principales variations observées concernant les recettes sont les suivantes :

Au chapitre 70 - Produits des services - 52K€

- La hausse annuelle des tarifs et l'évolution des effectifs ne compensent pas l'impact de la fermeture des établissements pendant la crise sanitaire (-144K€ au total sur les secteurs scolaire et petite enfance).
- La hausse initialement prévue des recettes issues de la réforme du stationnement et leur ajustement au niveau de 2019 (abonnements et FPS : +165K€) a également été revue à la baisse (+88K€) pour tenir compte des conséquences du confinement.

Au chapitre 73 - Impôts et taxes + 132K€

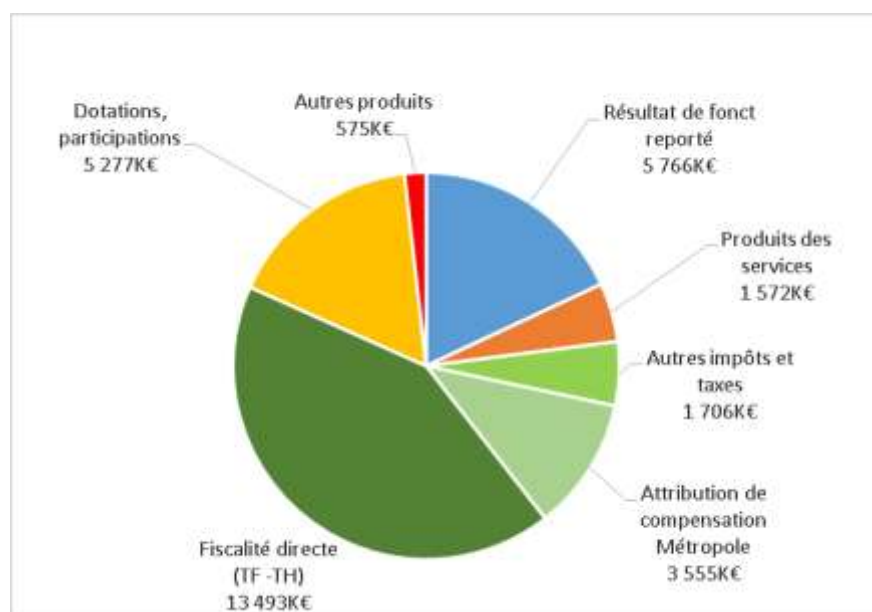
- Fiscalité locale : Les recettes de fiscalité augmentent peu, les bases sont revalorisées à hauteur de 0,9% pour la TH, et 1,2% pour la TFB sur les locaux d'habitation.
- Droits de place marché : les recettes du marché forain ont été revues pour tenir compte de la période de fermeture (-65K€).

Au chapitre 74 - Dotations et participations - 32K€

- La dotation globale de fonctionnement conserve une enveloppe similaire de 3,2M€.
- Les recettes de la CAF pour la petite enfance sont minorées, répercussion sur les participations versées des baisses de fréquentation (fermetures COVID).

Au chapitre 75 - Autres produits de gestion courante -19K€

- Ajustement des loyers et charges locatives aux occupations effectives de logements.



A2 – Les dépenses :

- Dépenses réelles : 27 007K€
- Dépenses d'ordre : 4 941K€

Les principales variations observées concernant les dépenses sont les suivantes :

Au chapitre 011 - Charges à caractère général : 8 517K€ (+547K€)

2% au titre de l'évolution prudente des prix (ajustement prix sur contrats et marchés) mais également :

- +3,2K€ pour les fournitures élections.
- +51K€ pour la réservation en année pleine d'une dizaine de berceaux supplémentaires.
- +25K€ pour le nettoyage des locaux et les fluides (Maison de quartier Sarraut en année pleine et réouverture Argeliès).
- +31K€ pour une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du renouvellement du marché de la restauration scolaire et du marché des assurances.
- -31K€ sur l'alimentation (l'augmentation prévue initialement justifiée par la hausse des effectifs et la fourniture de repas végétarien et bio soit +27K€, est dépassée par l'effet COVID).
- -160K€ sur la DSP (l'augmentation des effectifs ne suffit pas à compenser l'impact de la crise sanitaire et la fermeture des structures d'accueil).
- +25K€ pour la formation du personnel.
- +20K€ pour le report de projets pédagogiques votés en 2019.
- +312K€ pour la mise en place de la nouvelle organisation informatique.

Au chapitre 012 - Charges de personnel : 12 469K€ (+ 176K€)

- Organisation des élections municipales en mars 2020.
- Avancements d'échelon, de grade et promotions internes (GVT).
- Ecarts d'effectif avec des recrutements en cours d'année 2019 qui impacteront la masse salariale en année pleine en 2020.
- Poursuite de la réforme du protocole des parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR) pour l'ensemble des catégories de la fonction publique territoriale.

Au chapitre 014 - Atténuation de produits : 172K€ (+11K€)

- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) évalué à 170K€, sur la base de la répartition de droit commun.

Au chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 4919K€ (+134K€)

- L'enveloppe des subventions allouées aux associations est en hausse de +9k€ et s'élève à 497k€ même s'il faut noter le report des crédits non-utilisés pour l'organisation de séjours scolaires en 2019.
- Augmentation de la subvention au CCAS : +77K€ pour accompagner la prise en charge de ses dépenses de personnel par l'établissement.
- Maintien de l'enveloppe du FCCT à 3,7M€ dans l'attente des décisions prises en CLECT.

Au chapitre 66 - Charges financières : 375K€ (-50K€)

- Les charges financières continuent de baisser, en lien avec le désendettement de la ville.

Au chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 55K€ (-129K€)

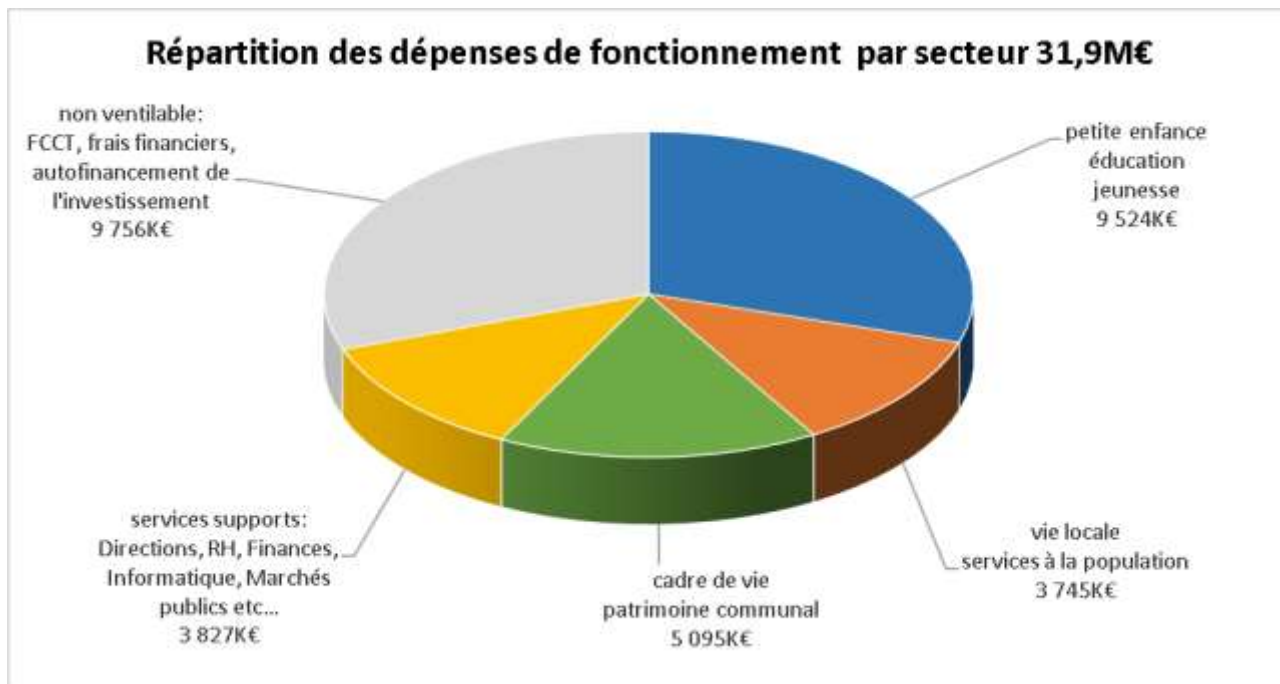
- Les dépenses et recettes exceptionnelles correspondant aux régularisations de FCCT et AC budgétées en 2019 ne sont pas reconduites.

Au chapitre 68 - Dotations provisions semi-budgétaires : 0€ (-105K€)

- Les estimations des risques contentieux sont identiques à celles de 2019, la ville ne constitue pas de provisions complémentaires.

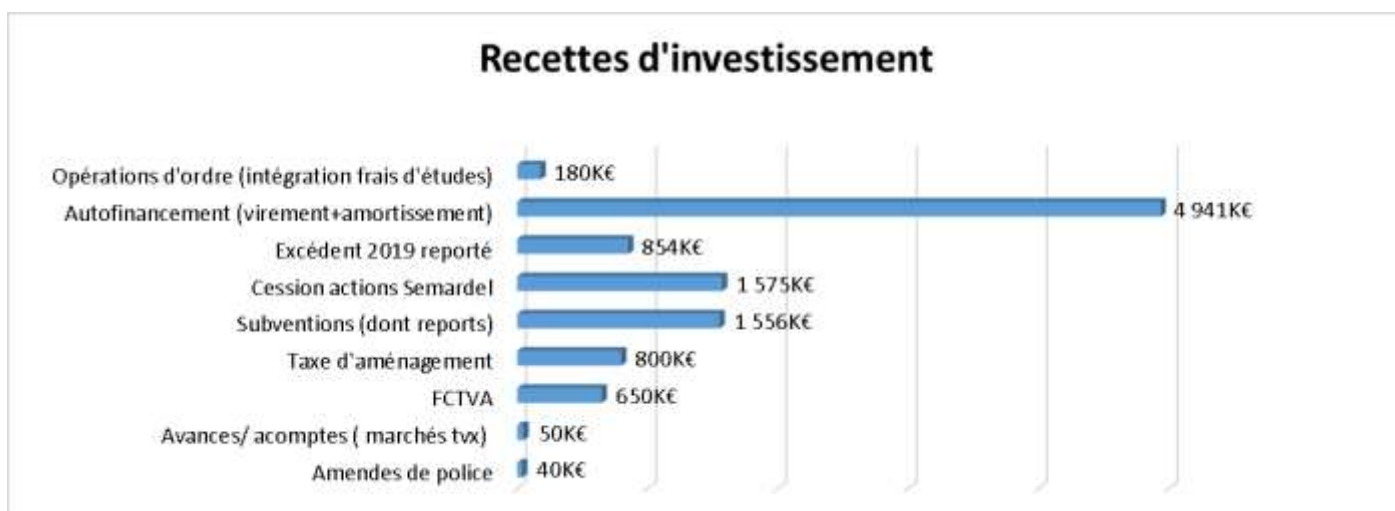
Au chapitre 022 - Dépenses imprévues : 500K€

- La provision était de 380K€ au BP2019, augmentée à 433K€ à la suite des décisions modificatives (équiblage). Elle est portée à 500K€ en 2020 afin de prendre en compte les mouvements comptables sur certains chapitres pour faire face à la crise sanitaire.



B - Section d'investissement : 10,6M€

B1 - Recettes d'investissement



L'investissement 2020 est largement autofinancé. Les recettes proviennent de la section de fonctionnement pour 46% avec un autofinancement net de 4 941€ (amortissements et virement de la section de fonctionnement).

Les autres recettes proviennent :

- de la cession des actions SEMARDEL 1575K€,
- des restes à réaliser (solde du contrat de territoire pour 911K€ pour la maison de quartier Sarraut),
- des subventions de la Métropole pour centre-ville vivant (492K€) et de la Région pour la MSP Seine (152K€),
- de la taxe d'aménagement pour 800K€,
- du FCTVA pour 650K€,
- des amendes de police pour 40K€.

Les avances inscrites s'équilibrent en dépenses et recettes à 50K€ (provision pour le fonctionnement des marchés publics).

B2 - Dépenses d'investissement

Le remboursement de capital de la dette sera de 1 372K€ en 2020.

L'encours de la dette qui s'élève à 11 050K€ au 1^{er} janvier 2020 ne sera plus que de 9 678K€ à la fin de l'exercice ce qui portera le ratio de structure à 576€/habitants (pour mémoire 1064€/habitants en 2014).



Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 10 461K€ dont :

- Dépenses d'équipement : 8 830K€ (dont restes à réaliser 654K€)
- Remboursement du capital de la dette : 1 375K€
- Remboursement de taxe d'aménagement sur permis annulés : 250K€

Principaux projets d'investissement

Enfance – jeunesse – éducation : 1871K€ (hors ZAC)

- Travaux bâtiments scolaires et crèches: 965K€.
- Nouveau groupe scolaire : 710K€ (crédits de paiement inscrits en 2020 sur l'autorisation de programme globale de 6,7M€).
- Etudes pour le remplacement du bâtiment modulaire Michelet : 30K€.
- Mobilier et matériels jeunesse, scolaire, périscolaire et petite enfance : 166K€.

Equipements publics (hors scolaire et périscolaire) : 1543K€

- Maîtrise d'œuvre et travaux de l'Observatoire : 270K€.
- Aménagement accueil Marianne : 55K€.
- Travaux divers bâtiments : 510K€.
- Acquisition local et travaux MSP Seine : 560K€.
- Mobiliers et matériels salles associations : 33K€.
- Rénovation du CTM 115K€.

Sports : 526K€ dont :

- Travaux Ladoumègue : 310 K€.
- Travaux Delaune : 90K€
- City stade : 120K€.

Environnement – Espaces publics : 1382K€

- Embellissement de la ville, mobiliers urbains : 95K€.
- Enveloppe démocratie quartier : 100K€.
- Etudes d'urbanisme : 25K€.
- Travaux rue de Draveil : 360K€.
- Signalétique « centre-ville vivant » : 60K€.
- Travaux parking Danaux (aménagement GPI) : 511K€.
- Travaux parking Rousseau : 160K€.

- Renouvellement matériels et outillage techniques : 71K€.

Développement durable, espaces verts 1554K€

- Plantations arbres, systèmes arrosages, jardinières : 95K€.
- Jeux d'eau, bassins : 15K€.
- Acquisition d'une parcelle (pavillon) rue Vercingétorix pour les besoins du futur groupe scolaire: 460K€.
- Récupérateurs des eaux de pluie écoles : 20K€.
- Végétalisation halle marché forain : 249K€.
- Aménagement square de l'église : 200K€.
- Rénovation éclairage écoles : 20K€.
- Borne recharge électrique : 15K€.
- Bus et minibus propres : 300K€.
- Etudes et travaux liaisons douces : 180K€.

Modernisation informatique : 360K€ (nouvelle organisation en relation avec l'EPT)

La livraison de la ZAC Aval est à nouveau différée. La commune a inscrit les crédits (505K€ pour le solde de la TVA de l'opération) par mesure de prudence mais il est vraisemblable que le dossier ne se dénoue qu'en 2021.

Synthèse par chapitre :

DEPENSES FONCTIONNEMENT	proposition 2020		Total	RECETTES FONCTIONNEMENT	proposition 2020		Total
011 charges à caractère général	8 516 806,00 €		8 516 806,00 €	70 produits des services, du domaine et ventes diverses	1 572 035,00 €		1 572 035,00 €
012 charges de personnel	12 468 900,00 €		12 468 900,00 €	73 impôts et taxes	18 753 706,00 €		18 753 706,00 €
014 atténuation de produits	172 000,00 €		172 000,00 €	013 atténuations de produits	70 500,00 €		70 500,00 €
65 autres charges de gestion courante	4 919 143,02 €		4 919 143,02 €	74 dotations, subv et participations	5 277 255,00 €		5 277 255,00 €
66 charges financières	375 132,75 €		375 132,75 €	75 autres produits de gestion courante	372 942,00 €		372 942,00 €
67 charges exceptionnelles	55 350,00 €		55 350,00 €	77 produits exceptionnels	132 000,00 €		132 000,00 €
022 dépenses imprévues	500 000,00 €		500 000,00 €				
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	837 573,00 €		837 573,00 €	042 opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00 €		4 000,00 €
023 virement à la section d'investissement	4 103 396,37 €		4 103 396,37 €	002 résultat de fonct reporté	5 765 863,14 €		5 765 863,14 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT	31 948 301,14 €		31 948 301,14 €	RECETTES FONCTIONNEMENT	31 948 301,14 €		31 948 301,14 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	proposition 2020	RAR 2019	Total	RECETTES D'INVESTISSEMENT	proposition 2020	RAR 2019	Total
10 dotations, fonds div et réserves	250 000,00 €		250 000,00 €	13 subventions d'investissement	684 115,00 €	911 393,00 €	1 595 508,00 €
20 immobilisations incorporelles	367 610,00 €	32 107,58 €	399 717,58 €	10 dotations, fonds div et réserves	1 450 000,00 €		1 450 000,00 €
21 immobilisations corporelles	7 248 138,59 €	602 693,69 €	7 850 832,28 €	024 cessions d'immobilisations	1 574 640,00 €		1 574 640,00 €
23 immobilisations en cours	560 000,00 €	19 159,23 €	579 159,23 €	23 immobilisations en cours	50 000,00 €		50 000,00 €
16 emprunts et dettes	1 379 000,00 €		1 379 000,00 €	16 emprunts et dettes	- €		- €
27 autres immobilisations financières	2 000,00 €		2 000,00 €				
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00 €		4 000,00 €	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	837 573,00 €		837 573,00 €
041 opérations patrimoniales	180 070,00 €		180 070,00 €	041 opérations patrimoniales	180 070,00 €		180 070,00 €
				021 virement de la section de fonctionnement	4 103 396,37 €		4 103 396,37 €
				001 résultat d'investissement reporté	853 591,72 €		853 591,72 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 990 818,59 €	653 960,50 €	10 644 779,09 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 733 386,09 €	911 393,00 €	10 644 779,09 €
TOTAL DEPENSES BP 2020			42 593 080,23 €	TOTAL RECETTES BP 2020			42 593 080,23 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le budget selon la synthèse par chapitre ci-dessus.
- dire que la délibération en date du 19 décembre 2019 relative au mandatement des dépenses d'investissement - exercice 2020 est abrogée.